



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DU GRAND CONSEIL Commission de gestion

Rapport de la Commission de gestion du Grand Conseil

Prestations à la population et action de l'Etat; 24 observations adressées au Conseil d'Etat

Répondre aux besoins des jeunes, tenir le rythme rapide de la digitalisation, planifier dans le domaine pénitentiaire sont quelques-uns des sujets qui ont retenu l'attention de la COGES pour l'année 2019.

L'Etat n'échappe pas à la transformation numérique et pour répondre à ses exigences, plusieurs logiciels obsolètes ou inadaptés doivent être remplacés et le personnel formé. Par exemple, l'aboutissement du nouveau logiciel d'information pour l'Exécutif et le Législatif est attendu avec impatience ; l'outil permettant à la Direction des ressources et du patrimoine naturel (DIRNA) d'attribuer des subventions doit être renouvelé ; un nouveau logiciel de gestion devra être remplacé à la DGEP ; du matériel et des formations sont également sollicités pour Agrilogie.

En 2019, les jeunes (et les moins jeunes) ont sensibilisé l'opinion publique en faisant part de leurs craintes d'un avenir péjoré par des bouleversements environnementaux notamment. Le Conseil d'Etat a décidé d'intégrer ces jeunes dans la construction du Plan climat vaudois. Les actions de l'Etat à destination de la jeunesse se déploient toutefois aussi dans de nombreux autres domaines. Ainsi, cette année, la COGES relève, entre autres, le besoin de soutien pour les étudiant·e·s se trouvant parfois en détresse sociale. Elle souligne aussi les moyens utiles pour des prises en charge adaptées des mineurs nécessitant un encadrement particulier.

Le domaine pénitentiaire demeure un sujet d'attention particulier. La planification des besoins, aussi bien en matière de construction et d'entretien des bâtiments que de personnel nécessaire, est une question lancinante. Malgré des améliorations en termes de ressources humaines et la mise en route de l'important projet des Grands Marais, des feuilles de route doivent être fournies pour clarifier l'action de l'Etat et permettre un suivi.

Au-delà des prestations touchant directement les citoyennes et les citoyens, la COGES interroge aussi des aspects purement institutionnels, tel que le processus d'élection à la Cour des comptes.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 04 mai 2020

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

Hugues Gander, président de la Commission de gestion

TÉLÉCHARGEMENTS